

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITAT AU TOGO

RGPH

FED/2008/193-835 **Convention de contribution signée le 28 novembre 2008**

Mise à jour 10 nov. 2011

Le RGPH 2010 est le quatrième du genre organisé par le Togo depuis son indépendance. Le dernier RGPH en date réalisé par le pays remonte à 29 ans déjà (1981) et ce, en dépit d'une recommandation des Nations Unies d'organiser un Recensement démographique, au moins, tous les dix ans. Ce quatrième RGPH du Togo bénéficie de l'appui technique et financier de l'Union Européenne (principal bailleur), l'UNFPA, le PNUD, l'UNICEF et de la Chine.

OBJECTIFS	GLOBAL	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Rendre disponible une base de données démographiques et socio-économiques actualisées, fiables et désagrégées, pour répondre, entre autres, au besoin de planification et de gestion des programmes orientés vers la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
	SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale en matière d'organisation de recensement de la population et d'enquêtes post-censitaires ; ☞ Mettre en place une base de sondage et un fichier des villages permettant l'organisation ultérieure d'enquêtes et d'études approfondies sur divers aspects spécifiques, ainsi que l'établissement de cartes censitaires ; ☞ Rendre disponibles des informations et des indicateurs actualisés, fiables et désagrégés en vue, entre autres, d'une planification rigoureuse, une mise en œuvre efficace et d'un suivi/évaluation systématique des actions de développement et de réduction de la Pauvreté ; et ☞ Faciliter la planification et la gestion axées sur les résultats des programmes et des projets sectoriels en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
ZONE BENEFICIAIRE		☞ Le Gouvernement togolais et la population togolaise.
MONTANT DU PROJET APRES AVENANT DU 16 MAI. 2011		☞ 5,7 millions d'euros, soit près de 3,7 milliards de FCFA.
DEMARRAGE ET FIN DU PROJET		<ul style="list-style-type: none"> ☞ 1^{er} octobre 2008. ☞ 30 novembre 2011.
COMPOSANTE « PHASES PRINCIPALES »		<p>Le 4^{ème} RGPH couvre toute l'étendue du territoire national, et est exécuté en trois grandes phases qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ La phase préparatoire : elle concerne l'élaboration et la promulgation des textes légaux des structures de mise en œuvre et d'exécution, le plaidoyer pour la recherche des financements, les activités de cartographie censitaire, la détermination des besoins en données, la préparation du plan de tabulation et d'analyse, l'élaboration des instruments de collecte, de sensibilisation de la population et la réalisation de l'enquête pilote ;

	<ul style="list-style-type: none"> ☞ La phase de dénombrement : elle comprend : la finalisation des documents techniques, la sensibilisation, la collecte des données et la réalisation de l'enquête post censitaire ; ☞ La phase du traitement, analyse et dissémination: elle la codification, la saisie, l'apurement des fichiers, l'analyse, la publication et la vulgarisation de données. ☞ Le projet est piloté par les organes mis en place par le Gouvernement (Conseil National du Recensement, Comité Technique du Recensement, Bureau Central du Recensement et Comités Locaux du Recensement). Le projet est exécuté par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) qui est dotée à cet effet de la capacité technique nécessaire (ressources humaines, moyens financiers et logistiques) de façon à lui permettre d'assurer l'organisation et l'exécution du recensement selon les normes scientifiques requises.
<p style="text-align: center;">COMPOSANTE « TYPES D'INFORMATIONS ET DE DONNEES COLLECTEES PAR LE 4ème RGPH »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Bien qu'une opération de recensement soit très onéreuse, le bénéfice tiré est sans commune mesure. Les bénéficiaires des résultats du RGPH sont très diversifiés et concernent la planification du développement, le suivi des OMD et du DSRP, le suivi des recommandations des conférences et sommets internationaux sur la population et le développement, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement. ☞ En plus de la gamme variée d'informations démographiques et socio-économiques qu'il permet d'obtenir, le RGPH demeure l'opération qui fournit des informations désagrégées à l'échelle de la plus petite unité administrative. En effet, le recensement couvre l'ensemble du territoire national et permet de dénombrer, à la fois, les populations, les unités d'habitation et les infrastructures socio-économiques au cours d'une période de référence déterminée.
<p style="text-align: center;">RESULTATS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les capacités techniques et logistiques de la DGSCN sont renforcées pour la collecte, le traitement, l'analyse et la dissémination des données à l'échelle nationale (réalisée) ; ☞ Une base de sondage informatisée est disponible pour les futures enquêtes statistiques nationales (réalisée) ; ☞ Les données sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques actualisées, fiables et désagrégées sont disponibles et accessibles pour la formulation et le suivi évaluation des politiques et programmes nationaux de développement (disponible fin 2011).
<p style="text-align: center;">FIN DU PROJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 30 novembre 2011. ☞ D'autres activités du Projet sont prévues le premier semestre 2012, notamment les analyses et l'échantillon maître.

NB : ce taux d'atteinte des résultats est un ordre de grandeur à la date de mise à jour.